



CONSEIL D'ÉCOLE

MARDI 9 NOVEMBRE 2021

Directeur et présidence de séance : Sophie ALIDRA (CM1)

IEN : Patricia Mandras

Enseignants :

- Karine BONTA (CP-CE1)
- Marie LOMBARD (CP)
- Véronique CHADEL (CP)
- Jean-Luc MOTCHAN (CE1-CE2)
- Sandra ROUGIER (CE2-CM2)
- Fabienne CHAMPENOIS (CM2)
- Ariane MERLIAUD-KEUSCH (RASED)

Parents élus :

Pour la FCPE :

Delphine BRUNETEAU
Marie AUDINOT
Mélanie LAURENT

Pour l'AIPE :

Maryse LE SEAC'H
Geneviève CLARKSON

Périscolaire : Cécile Kaltenbach

Mairie : Mme Golliot et mme Emilie Stella

ORDRE DU JOUR

1. Point périscolaire :
Présentation du projet de l'année
Retour sur l'organisation et notamment les serviettes
1. Le RASED
2. Effectifs 2021-2022
3. Règlement intérieur de l'école
4. PPMS et exercices de sécurité
5. Organisation du temps scolaire : renouvellement de la dérogation pour la semaine de 4 jours
6. COOP : bilan 2020-2021
7. USEP
8. Présentation du projet d'école
9. Projets
10. Point travaux :
Installation des tablettes
Végétalisation de la cour de l'école

Questions des parents :

Gymnase : date de fermeture et solutions alternatives

Projet de classe découverte

Avancement du plan numérique : ENT et tablettes

Définition de la date du 2^{ème} conseil d'école

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

La directrice adresse ses remerciements aux parents candidats et ses félicitations pour leur élection. Les membres du conseil se présentent avec un rapide tour de table.

Résultats des élections

Sur 258 inscrits, 103 votants (96 exprimés) soit un taux de participation de 40% (43% l'année dernière) : 62 % des voix pour la FCPE et 38 % pour l'AIPE.

Il est à noter que le nombre de votants est identique que celui de l'année dernière. Le taux de participation est relativement stable.

Des élections ont également eu lieu dans les classes à la même période pour élire les délégués-élèves. Chaque classe a deux titulaires et deux suppléants pour les représenter lors des réunions de délégués.

1 POINTS PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION

L'équipe périscolaire de Gide était sans directeur depuis la rentrée. Un directeur doit arriver dès lundi 15 novembre en complément de Sandrine Serin, directrice adjointe.

Le recrutement d'animateurs et de directeurs est difficile, et c'est un problème national.

Le nouveau directeur qui arrive est déjà directeur dans une autre structure de la ville.

L'objectif de cette année est de faire un spectacle en fin d'année en utilisant ce qui peut être fait dans les ateliers tout au long de l'année.

Le périscolaire participera à deux projets cette année :

- Parvis en fête
- Projet de décoration pour Noël d'un lieu dans la ville, projet qui évoluera sur 3 ans, jusqu'en 2024 et qui aura pour thème les Jeux Olympiques.

Concernant la mise en place de la nouvelle organisation avec les serviettes, il y a encore quelques oublis, en particulier les enfants oublient de rapporter une nouvelle serviette le lundi matin. Il y a des habitudes à prendre au niveau des familles.

Concernant les gourdes, il n'y aura pas de dotations complémentaires pour les nouveaux arrivants en cours d'année ni à la rentrée prochaine. Il faudra donc être vigilant pour les prochaines sorties scolaires.

En termes de fréquentation, la fréquentation de l'étude a augmenté. Par contre, la fréquentation du périscolaire après l'étude est réduite.

La mise en place des PAI mairie se passe bien. Le service enfance communiquera la liste des PAI mairie à la directrice de l'école afin de vérifier que la liste des enfants bénéficiant d'un PAI est bien la même en mairie et à l'école.

Numéro de téléphone du périscolaire : 01 30 47 08 15. Il ne faut pas hésiter à laisser un message.

2 RASED

La plaquette du RASED sera fournie aux familles en même temps que le compte-rendu du conseil d'école. Elle est disponible au format papier sur demande.

L'adresse mail du RASED : rased.magny@ac-versailles.fr

Mme Merliaud-Keusch (Maitre E) représente le RASED et expose l'organisation pour cette année scolaire.

Suite à l'intégration des écoles de la commune dans la circonscription de Vélizy, le RASED est organisé en pôle qui intervient sur Buc, Châteaufort, Toussus-le-noble et Magny-les-Hameaux.

Pour rappel, les fonctions du RASED visent à :

- Remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par l'enseignant de la classe.
- Prévenir leur apparition et leur persistance chez les élèves dont la fragilité a été repérée.
- Apporter leur compétence et leur expertise aux équipes éducatives afin de mieux analyser les situations particulières et de construire des réponses adaptées.

La priorité est de mener une action intensive en CP et CE1. En début d'année, l'objectif est de suivre les élèves de CE2 qui étaient suivis l'année dernière, pour enchaîner ensuite avec les élèves de CP et CE1 qui sont identifiés par les enseignants.

Selon le nombre de CP et CE1 suivis, il peut également y avoir des interventions en grande section ou en CE2.

Les interventions du RASED peuvent se faire dans la classe avec l'enseignant ou en dehors de la classe pour une séance de 40 à 45 minutes.

Les interventions sont ciblées sur l'entrée dans la lecture, la compréhension orale puis écrite et les mathématiques.

Une enseignante maître G fait maintenant partie du pôle RASED. Cette enseignante spécialisée intervient auprès des élèves ayant des difficultés de comportement. Elle aura la possibilité de venir dans les écoles de Magny-les-Hameaux, une journée par semaine. Les enseignants feront les demandes d'intervention au fur et à mesure de l'année.

Concernant les interventions de la psychologue scolaire, Mme Anne Clero, les priorités sont :

- Les orientations en EGPA, ULIS ou établissement spécialisé,
- L'aide à la mise en œuvre des PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour les élèves relevant du handicap.
- Les élèves concernés par un passage anticipé ou un maintien

Elle peut être sollicitée par les enseignants ou par les parents. Les enseignants peuvent communiquer ses coordonnées aux parents.

Mme Keusch et Mme Clero ont été formées à la méthode PIKAS qui vise à mettre fin à des situations de harcèlement ou d'intimidation en déconstruisant le phénomène de groupe. Elles peuvent donc être sollicitées par les enseignants, ou bien directement par les familles.

Cette année est marquée par le fait qu'il n'y a plus d'orthophoniste à proximité de l'école. Mme Courvoisier est partie à la retraite et elle n'a pas été remplacée. De nombreux enfants suivis dans son cabinet n'ont pas trouvé d'orthophoniste pour poursuivre les suivis. Ce point est très problématique, car les élèves rencontrant des difficultés dans le domaine de la langue orale ou écrite ne peuvent pas bénéficier de rééducation pour le moment. Par ailleurs, pour toutes les demandes de PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) ou demandes MDPH (reconnaissance de handicap), un bilan orthophonique est nécessaire.

3 EFFECTIFS 2021-2022

Nous avons démarré l'année avec un effectif total de 155 élèves soit une moyenne de 25,8 élèves par classe. Nous avons 153 élèves l'année dernière en fin d'année.

Rappel de la répartition des élèves dans les classes ainsi que l'organisation des temps partiels pour cette année scolaire :

Classe de Mme Lombard (50%) et Mme Chadel (50%)	CP =	25
Classe de Mme Bonta	CP-CE1=	24, 8 CP et 16 CE1
Classe de M. Motchan	CE1-CE2 =	26, 14 CE1 et 12 CE2
Classe de Mme Rougier	CE2-CM2=	25, 13 CE2 et 12 CM2
Classe de Mme Alidra (75%) et Mme Fontaine (25%)	CM1 =	28
Classe de Mme Champenois	CM2 =	27

Pendant les vacances d'automne, nous avons eu 4 départs et une arrivée.

La classe de Mme Lombard est passée à 24 élèves de CP.

La classe de M. Motchan est passée à 25 avec une élève de CE2 en moins.

La classe de Mme Alidra est passée à 26 élèves de CM1 avec 2 départs.

La classe de Mme Champenois est passée à 28 élèves avec une arrivée.

4 REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Le règlement intérieur a été communiqué aux représentants de parents d'élèves.

A ce règlement intérieur, sont annexés la charte de la laïcité et le protocole sanitaire de l'éducation nationale consultable à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continue-pedagogique-et-305467>

Concernant le protocole sanitaire, les règles de fonctionnement sont les suivantes :

- Le port du masque est obligatoire pour les enseignants et les élèves dans la classe.
- Les élèves gardent leur masque en chorale.
- Ils sont autorisés à enlever le masque pour les séances de sport, y compris en intérieur.
- A l'intérieur des locaux, les élèves restent par classe, à condition qu'il y ait toujours un enseignant pour chaque classe.

Les enfants passent aux toilettes pour se laver les mains à chaque entrée dans les locaux (à 8h45, au retour des récréations et à 13h30). A chaque sortie en récréation, ils vont se laver les mains aux toilettes ou l'enseignant leur met du gel hydro alcoolique.

Le masque est changé à 13h30 pour ceux qui ont mangé à la cantine. Les masques sales sont récoltés dans un petit sac poubelle qui est ensuite fermé et jeté dans la poubelle de classe.

Il est demandé aux familles de fournir 3 masques de rechange par jour, afin de pallier aux imprévus (élastique qui casse, masque souillé), et de vérifier chaque jour que l'enfant dispose bien de son stock de masques.

Remise du livret scolaire

Le livret scolaire sera remis 2 fois par an aux parents, fin janvier et fin juin.

Fin janvier, une matinée de remise en main propre des livrets à chaque famille sera organisée, sous réserve du protocole sanitaire en vigueur à ce moment-là.

Le LSU est également disponible sur le site edu-connect et consultable par les parents.

Le règlement est voté à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera mis en ligne sur le site de l'école. Les parents qui le désirent pourront obtenir une version papier sur demande.

Un extrait du règlement intérieur accompagné de la charte de laïcité concernant les absences, les entrées et sorties et les jeux autorisés ou interdits sera diffusé dans le cahier de liaison et signé par les parents.

5 PPMS ET EXERCICES DE SÉCURITÉ

Pour l'année 2021-2022, seront effectués dans l'école trois exercices d'évacuation incendie.

Nous avons déjà effectué un exercice d'évacuation incendie le mardi 19 octobre 2021, qui s'est très bien déroulé. La centrale incendie a été changée l'année dernière.

Concernant les exercices PPMS, nous aurons un exercice PPMS intrusion lundi 22 novembre.

6 ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

La ville de Magny-les-Hameaux doit redemander cette année la dérogation pour une organisation du temps scolaire sur 4 jours. Il est à noter que la ville ne reçoit maintenant plus de subventions pour l'organisation de NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) comme c'était le cas lorsque la semaine était organisée sur 4,5 jours.

Votes des enseignants et parents d'élèves, pour ou contre la demande de renouvellement de la dérogation :

Pour le renouvellement de la dérogation : 12 votes

Contre le renouvellement de la dérogation : 0 votes

7 COOPERATIVE DE L'ECOLE

Le solde du compte de la coopérative scolaire en juillet 2021 est de 1067€90.

En 2020-2021, la vente des photographies scolaires a rapporté 897€.

En juin 2021, le solde de la coopérative était à plus de 3000€. A cause du protocole sanitaire et de la limitation des sorties, la coopérative avait eu peu de dépenses. C'est pourquoi nous avons décidé en juin 2021 d'organiser une sortie à Thoiry pour tous les élèves de l'école pour un coût de 14€ par élève.

Pour cette année scolaire, nous n'avons pas encore fait l'appel aux dons pour la coopérative, car nous avons déjà sollicité les familles pour l'adhésion à l'USEP puis pour la vente de chocolats.

La vente de chocolats est destinée à financer une partie de la classe découverte des classes de mme Rougier, mme Champenois et mme Alidra. Elle permettra également de financer les sorties de fin d'année des autres classes.

La venue du photographe scolaire est prévue le 12 avril 2022.

8 USEP

Nous avons donc décidé d'adhérer à nouveau à l'USEP pour cette année. Des rencontres sont à nouveau possibles avec d'autres écoles, mais sans mélanger les élèves de différentes classes. Nous faisons partie du même secteur USEP que Voisins-le-Bretonneux où plusieurs écoles élémentaires sont également affiliées à l'USEP.

En début d'année, nous avons participé à la randonnée USEP aux étangs de la minière à Guyancourt. Le trajet en car a été financé en partie par les crédits mairie restants de l'année, et en partie par l'association USEP de l'école.

Pour la partie du transport financée par l'association USEP de l'école, l'association USEP des Yvelines rembourse 50 % du transport pour une rencontre départementale.

Courant décembre, sera organisée une rencontre raquettes pour les CM1,CM2, puis une rencontre handisport pour les CP, CE1, CE2.

Dans le courant de l'année, nous participerons à une autre rencontre départementale.

9 PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉCOLE

Le projet d'école s'inscrit dans le cadre d'un projet académique qui définit trois grands axes de travail :

Axe 1 : Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages

Aider les élèves à progresser, s'épanouir, gagner en autonomie dans différents domaines

Axe 2 : des collectifs apprenants et engagés

Utilisation des formations et du travail d'équipe pour évoluer dans nos pratiques

Axe 3 : Apprendre, s'épanouir et se transformer

Créer un dynamique d'échanges au sein de la communauté éducative : la commune, les parents et divers partenaires

Concernant l'axe 1 :

En français : Faire progresser les élèves dans la connaissance de la langue écrite:

- > Définir un vocabulaire et des outils communs en grammaire, conjugaison, orthographe
- > Définir une progression commune pour l'apprentissage de l'orthographe

En maths : Développer une méthodologie de résolution de problèmes : Utilisation du diagramme en barres

De manière transversale :

- Définir une progression commune en graphisme en lien avec la maternelle
- Aider les élèves à progresser en méthodologie, leur donner des outils pour apprendre:
 - > Prévoir des moments de révision des leçons en classe
 - > Utiliser les outils numériques pour réviser : Quiz, Capsules video, ...
 - > Rédiger des questions sur la leçon

Concernant l'axe 2 :

- Diffuser une méthodologie de résolution de problèmes:
 - > Formation des enseignants de l'école à l'utilisation du diagramme en barres par les enseignants de cycle 3 constellés en 2020-2021
- Echange de bonnes pratiques concernant le numérique (ENT, tablettes, robots):
 - > Formation aux applications
 - > Retour d'expérience à propos d'applications ou de séances

Concernant l'axe 3 :

1. Mise en place progressive de l'ENT et la remise en main propre du livret scolaire

2. Développer le parcours citoyen :

- > Election des délégués des élèves
- > Intervention du centre Athéna financé par la commune en CM2
- > Réunions d'école
- > Nettoyons la nature

3. Développer le plaisir de lire: Partenariat avec le bibliobus et la médiathèque

le collectif partenarial

4. Développer la pratique sportive des élèves en partenariat avec la ville de Magny-les-Hameaux:

- > Savoir nager, savoir rouler
- > Magny-les-Hameaux terre de jeu, participation à la Semaine Olympique et Paralympique
- > Découverte de disciplines sportives en partenariat avec les ETAPS : balle ovale, badminton, course d'orientation
- > Séjour sportif à l'île de loisirs de Saint-Quentin en Yvelines pour les CM1 et CM2

Libre choix par école :

Développer la pratique sportive des élèves:

- > Association USEP : Organisation de rencontres et participation à des rencontres de secteur ou départementales
- > Labellisation 2024
- > Jeux de cour : jeux de ballon, tennis de table et Baby-foot
- > Demande de matériel pour la pratique de l'escrime en CM1
- > Pratique régulière de la randonnée
- > Organisation d'une classe découvertes incluant de la pratique sportive

Eduquer à la nature et au développement durable:

- > Jardinage
- > Visite du centre de tri des déchets
- > Randonnée et découverte du milieu naturel de proximité

Le projet d'école est approuvé.

10 PROJETS

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES FINANCÉES PAR LA MAIRIE

Chorale animée par Marianne Passelergue tous les lundis matins.

Il y a 4 créneaux chorale de 30 minutes chacun le lundi matin. Il est prévu un temps de pause entre chaque créneau, de façon à pouvoir aérer la salle entre chaque groupe d'élèves. Un calendrier d'alternance des séances entre les différentes classes a été établi.

La date du 14 juin est bloquée pour une restitution à l'estaminet.

Intervention des animateurs sportifs de la ville :

Les CE1-CE2 de M. Motchan ont des séances de balle ovale au gymnase.

Les CM1 ont des séances de badminton au gymnase.

Les CP et les CP-CE1 auront des séances de course d'orientation plutôt en fin d'année.

Les CM2 de la classe de mme Champenois bénéficieront de 10 séances de vélo au printemps.

Pour la classe de mme Rougier, aucune intervention n'est définie pour le moment. Nous devons solliciter Sébastien et Cyril pour voir ce qui est faisable. Mme Rougier déplore le fait que pour les classes à double-niveau, des interventions des éducateurs sportifs ne soient pas toujours possibles.

Piscine :

Chaque classe aura un semestre de piscine, avec la passation du savoir nager pour les CM2.

Semaine de la citoyenneté :

Dans ce cadre, la ville finance des interventions de l'association Athéna dans la classe de CM2. L'objectif est de travailler autour de différents thèmes liés à la citoyenneté. Deux interventions sont programmées en novembre sur le thème des réseaux sociaux. D'autres interventions seront programmées ensuite sur la tolérance.

Programme culturel : cinéma et spectacles

Les classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2 ont pu voir le film Le Kid à l'estaminet. Pour les 3 autres classes, ils iront au cinéma dans le courant du mois de novembre.

Dans le cadre du festival A tout bout de chant, un artiste peintre interviendra dans la classe de mme Rougier pour deux sessions de 3 heures. Les élèves travailleront avec l'artiste sur le thème de l'envol et la liberté. Les œuvres réalisées seront exposées en partie au moment des vœux de la ville le 9 janvier, puis au moment du festival A tout bout de chant du 11 mars au 3 avril 2022 à la maison de l'environnement.

Partenariat avec la médiathèque et le bibliobus

Le bibliobus va pouvoir venir dans l'école le mardi après-midi une fois tous les 15 jours à partir du 30 novembre. Dans un premier temps, tous les élèves de CP iront au bibliobus, puis ensuite, tous les élèves de CE1 pourront également y aller pour emprunter des livres.

Sinon les autres classes se rendront à la médiathèque 3 fois dans l'année pour une découverte du lieu.

Classe découverte

Nous sommes en train d'organiser un séjour découverte en Auvergne sur le thème des volcans prévu fin juin pour les classes de mme Champenois, Rougier et Alidra. Pour le moment, nous essayons de recueillir un premier accord des familles afin de faire avancer le projet.

La ville offre une dotation pour les classes découverte qui est basée sur le nombre de CM2 de l'école. Dans notre école, nous avons obtenu la possibilité que les CM1 soient comptés également dans la dotation, la condition est que nous ne partions en classe découverte qu'une année sur 2. La dernière classe découverte date de juin 2019. Cette année, 3 classes seraient concernées :

- les CM2 de Mme champenois
- Les CM1 de Mme Alidra
- les CE2-CM2 de Mme Rougier

Des échanges sont prévus avec la mairie afin d'organiser ce séjour et son financement.

11 FETE DE L'ECOLE

Il est impossible de prévoir si nous pourrions l'organiser.

Ce point sera examiné ultérieurement selon l'évolution des conditions sanitaires.

12 POINT TRAVAUX

Installation des tablettes :

L'installation des 2 lots de 8 tablettes restants doit être finalisée dans les prochains jours : un lot dans la classe de mme Champenois et un lot dans la classe de Mme Alidra.

Végétalisation de la cour :

Le projet de végétalisation des cours d'école est un projet de 3 ans pour lequel la ville est accompagnée par le Parc Naturel Régional de la haute-vallée de Chevreuse.

Ce sont les groupes scolaires Corot-Samain et Gide qui sont concernés.

La ville a préféré dans un premier temps faire les cours des écoles maternelles Corot et Gide qui sont plus petites, ce qui permet de lancer le projet de manière progressive. Elles seront donc faites pour l'été 2022.

Pour la cour de notre école, l'objectif est de démarrer le projet en septembre 2022 pour que ce soit fait pour l'été 2023.

Ce projet se réalise en concertation avec les enfants, les enseignants et les parents.

Pour notre cour cependant, des voiles d'ombrage devraient être proposés pour cette fin d'année scolaire.

13 QUESTIONS DES PARENTS

- Fermeture du gymnase :

Le gymnase Delaune ferme ses portes fin décembre pour des travaux qui doivent durer environ 1 an. Des créneaux seront proposés au gymnase Mauduit.

- Avancement du plan numérique :

L'Environnement Numérique de Travail sera mis en place progressivement, nous allons commencer cette année avec les CM1 et CM2.

La proposition de soutien scolaire en ligne gratuite a été diffusée aux familles. Les enseignants aimeraient pouvoir avoir un accès à ce soutien scolaire en ligne, afin éventuellement de conseiller les familles qui le demandent sur l'utilisation de ce soutien.

- Passeport du civisme :

Mme Le Seac'h demande si les CM1 et CM2 sont concernés par le passeport du civisme mis en place par la ville cette année. Dans le magazine de Magny-les-Hameaux il est indiqué que tous les CM1 et CM2 de la ville sont concernés par ce passeport.

Mme Stella indique qu'effectivement les élèves de CM1 et CM2 de Gide ne participent pas à cette action car elle n'a pas été sollicitée par l'école pour sa mise en place.

Mme Alidra précise qu'elle n'a probablement pas vu le mail indiquant qu'il y avait une réunion en mairie à ce sujet. Mme Alidra demande si les élèves de CM1 et CM2 de Gide peuvent tout de même participer à cette action. Mme Stella indique qu'elle ne peut pas s'engager sur ce point.

Date du deuxième conseil d'école :

La date du jeudi 10 février est retenue pour le deuxième conseil d'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.